

221 839 KM

MERCEDES VITO

2071 1950

- * Fiche huile L311 → 0110-00167
- * Fiche air A1177 → 0260-00344
- * Fiche habitacle AH280 → 1160-00421
- * Fiche Gasoil CS 499 → 0250-00387

19/06/2008	20711950	VDF63960513434042	MERCEDES	VITO 4X4	REG GEND ZON BRETAGNE
DATE	MATRICULE	N° CHASSIS	MARQUE	TYPE	FORMATION DETENTRICE

Cette pièce constitue la légitimation de la détention du véhicule. La présentation en est obligatoire sur toute demande des Services chargés du contrôle de la circulation ainsi que pour la réparation et les ravitaillements.

Elle n'est valable qu'autant qu'elle a reçu apposition du timbre sec de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

Ce document ne dispense pas les usagers d'un véhicule de l'obligation d'être munis d'un ordre de mission et d'un carnet de bord.

En cas de perte de la carte, un compte rendu devra être adressé d'urgence à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale qui en assurera le remplacement après enquête et sanction éventuelle.

Timbre de la direction Générale de la Gendarmerie Nationale

AUTOSUR A 13/06/13 20711950 S201152677	AUTOSUR AP 13/06/14 20711950 S204398977	AUTOSUR A 11/06/15 20711950 S209147881
AUTOSUR AP 11/06/16 20711950 S212391108	AUTOSUR A 20/05/17 20711950 S21110057	AUTOSUR AP 20/05/18 20711950 S401415863
AUTOSUR A 10/04/19 20711950 S404923616	AUTOSUR S056S154 A : 10/04/20 20711950	



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE LA DEFENSE
GENDARMERIE NATIONALE
CARTE D'IDENTITE
DES
VEHICULES AUTOMOBILES MILITAIRES



DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE NEUF

Code de la route - Art. R 322-1 et suivants - Arrêté du 5 Nov. 1984 du Ministre chargé des transports

N° 12368*01 " Pour un véhicule non prêt à l'emploi, ce document doit être complété par un certificat de carrossage ou un certificat de conformité complémentaire "

Cadre réservé à l'en-tête du constructeur



20711950 Mercedes-Benz

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ 479659

du constructeur du représentant accrédité

Mercedes-Benz France
Parc de Rocquencourt - 78150 LE CHESNAY

VÉHICULE

Mercedes-Benz

Marque (D.1.)

Type Variante Version (D.2.)

Certifie que le véhicule décrit ci-contre a fait l'objet d'une réception par type le : 24.01.06

sous le N° : P-2735.05.00

G0111DAR 34L

Code National d'identification du type (C.N.I.T.) (D.2.1)

WDF63960513434042

N° d'identification (E)

ATTESTATION DE DÉDOUANEMENT
Formalités fiscales et douanières accomplies

2940
Masse en charge maxi tech. admis. (F.1)

2940
Masse ch. maxi admiss. dans l'Etat (F.2)

4940
Masse en charge maxi de l'ensemble (F.3)

1995
Masse en service (G)

1920
Pds à vide national (G.1)

N1G
Catégorie (J)

CTTE
Genre national (J.1)

FOURGON
Carrosserie CE (J.2)

2148
Carr. nationale (J.3)

80
Cylindrée (P.1)

80
Puiss. nette maxi (P.2)

DISP. VISA N° 5/99
DE LA DSF DES YVELINES
Signature :

L. FILLACIER

58531206070821040108755

GO
(Carburant P.3)

07
Puissance/CV (P.6)

Rapp. puiss./Poids (motocycles) (Q)

02
Places assises (S.1)

Places debouts (S.2)

076,0
Niveau sonore (U.1)

2850
Vit. moteur (t/min) (U.2)

Co2 (V.7)

70220*0376B
Classe environnementale (V.9.)

CERTIFICAT DE VENTE

Je soussigné :



Certifie avoir vendu le véhicule à la désignation ci-dessous le 18 MAI 2008

CACHET ET SIGNATURE



DÉSIGNATION COMMERCIALE DU VÉHICULE

111 CDI 34/2,9L

COULEUR DOMINANTE (cochez les cases correspondantes)

clair	0	noir	5	vert
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	marron	6 <input checked="" type="checkbox"/>
		2	rouge	7
		3	orange	8
foncé	4	jaune	9	blanc
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

DEMANDEUR

M. Mme Mlle Entreprise Garage M. & Mme M. ou Mme Autre
Multi-propriété : nombre de titulaires (C.4.1)

NOM DE NAISSANCE et PRENOM ou DENOMINATION pour une entreprise

NOM D'USAGE (facultatif) : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

ALIAS ou NOM DU LOCATAIRE, si véhicule pris en location

Précisez en cochant la case correspondante : Alias Véhicule en location avec option d'achat ("leasing" ou crédit-bail) Véhicule en location de longue durée

Si vous avez un N° SIRET, indiquez-le :

En cas de location, indiquez aussi le N° SIRET du LOCATAIRE :

Si non, indiquez votre catégorie socioprofessionnelle (ou celle du locataire en cas de location) en reportant le code correspondant d'après la liste ci-dessous :

A1 Ouvrier	D1 Instituteur - Cadre moyen	G1 Taxi (artisan)	J1 Représentant	M1 Retraité
B1 Employé	E1 Cadre supérieur - Ingénieur - Professeur	H1 Artisan - Commerçant	K1 Profession libérale	N1 Mère au foyer
C1 Contremaître - Agent de maîtrise	F1 Agriculteur exploitant	Y1 Chef d'Entreprise	L1 Étudiant	P1 Sans activité professionnelle

Né(e) le : _____ à * _____ Département * _____ Pays * _____

Domicile : N° de la voie _____ Nature de la voie (avenue, etc...) _____ Nom de la voie _____

Code postal _____ Commune (pour les grandes villes, indiquez le n° d'arrondissement) _____

Cadre réservé à l'ADMINISTRATION

* IDENTITÉ : _____

Numéro : _____ Date : _____

Lieu de délivrance : _____

Motif du rejet de la demande : _____

Fait à : _____, le : _____

SIGNATURE DU DEMANDEUR :
(Pour les sociétés : nom, qualité du signataire et cachet)

Le présent certificat de conformité n'est valable pour l'obtention de la carte grise que s'il est impérativement accompagné du document "cerfa N°123068*01" avant transformation.

En aucun cas il ne peut être utilisé pour un véhicule déjà immatriculé.

CERTIFICAT DE CONFORMITE COMPLEMENTAIRE DU CARROSSIER GRUAU LAVAL

base2005

Nous, soussigné, GRUAU LAVAL, certifions que le véhicule prêt à l'emploi, ci-contre désigné selon les références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation, est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception :
N.130.07.00
en date du 12/10/07

et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire, sort de nos usines le : **16/05/2008**

pour être livré à :

Fait à Saint-Berthevin, le **16/05/2008**

Numéro de transformation GRUAU : **F223G01 08 134349**

Gruau Laval
 B.P.4219 - 53942 ST BERTHEVIN
 Code APE 342 A - Siret 410.275.192.00012
 Patrick GRUAU Président.

MERCEDES-BENZ				
D1 : Marque				
G0111DAR/34L MOD				
D2 : Type Variante Version				
VITO		WDF63960513434042		
D3 : Désignation commerciale		E : N° d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type		
2940	2940	Inchangé	2455	2380
F1 : Masse en charge maxi techniquement admissible	F2 : Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (P1AC)	F3 : Masse en charge maximale admissible en service de l'ensemble en service dans l'état (P1R)	G : Masse en service (G1 + T9)	G1 : Poids à vide national (PV)
N1	VASP	/	NON-SPEC	inchangé
J : catégorie internationale	J1 : Genre national	J2 : Carrosserie CEE	J3 : Carrosserie nationale	P1 : Cylindrée
inchangé	inchangé	/	7	inchangé
P3 : Source d'énergie	P6 : Puissance administrative	Q : Rapport puissance/masse	S1 : nombre de places assises	S2 : Nombre de places debout
inchangé	inchangé	inchangé	inchangé	
U1 : Niveau sonore à l'arrêt	U2 : régime de rotation du moteur lui correspondant	V7 : CO2	V9 : Classe environnementale	

RESERVE A LA PREFECTURE

MENTIONS PARTICULIERES DEVANT FIGURER SUR LA CARTE GRISE :
 Véhicule d'intervention des services de POLICE ou de GENDARMERIE.
 Dans le cas d'une revente pour un autre usage, il devra faire l'objet d'une réception à titre isolée afin de le rendre conforme à la CTTE FOURGON d'origine, 2 ou 3 places.

L x l = S	Seul chauffeur :
	Tous passagers :

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.
 RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25 et R.314-1 à R.317-7 et R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute autre modification à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une mention de conformité à un texte réglementaire au sein de la notice descriptive) doit faire l'objet :
 -d'une déclaration à la préfecture ou le cas échéant d'une réception à titre isolée par le service en charge des réceptions.

CERTIFICAT DE CONFORMITE COMPLEMENTAIRE DU CARROSSIER GRUAU LAVAL

base2005

Nous, soussigné, GRUAU LAVAL, certifions que le véhicule prêt à l'emploi, ci-contre désigné selon les références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation, est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception :
N.130.07.00
en date du 12/10/07

et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire, sort de nos usines le : **16/05/2008**

pour être livré à :

Fait à Saint-Berthevin, le **16/05/2008**

Numéro de transformation GRUAU : **F223G01 08 134349**

Gruau Laval
 B.P.4219 - 53942 ST BERTHEVIN
 Code APE 342 A - Siret 410.275.192.00012
 Patrick GRUAU Président.

MERCEDES-BENZ				
D1 : Marque				
G0111DAR/34L MOD				
D2 : Type Variante Version				
VITO		WDF63960513434042		
D3 : Désignation commerciale		E : N° d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type		
2940	2940	Inchangé	2455	2380
F1 : Masse en charge maxi techniquement admissible	F2 : Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (P1AC)	F3 : Masse en charge maximale admissible en service de l'ensemble en service dans l'état (P1R)	G : Masse en service (G1 + T9)	G1 : Poids à vide national (PV)
N1	VASP	/	NON-SPEC	inchangé
J : catégorie internationale	J1 : Genre national	J2 : Carrosserie CEE	J3 : Carrosserie nationale	P1 : Cylindrée
inchangé	inchangé	/	7	inchangé
P3 : Source d'énergie	P6 : Puissance administrative	Q : Rapport puissance/masse	S1 : nombre de places assises	S2 : Nombre de places debout
inchangé	inchangé	inchangé	inchangé	
U1 : Niveau sonore à l'arrêt	U2 : régime de rotation du moteur lui correspondant	V7 : CO2	V9 : Classe environnementale	

RESERVE AU CLIENT

Distributeur GRUAU

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.
 RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25 et R.314-1 à R.317-7 et R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute autre modification à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une mention de conformité à un texte réglementaire au sein de la notice descriptive) doit faire l'objet :
 -d'une déclaration à la préfecture ou le cas échéant d'une réception à titre isolée par le service en charge des réceptions.